

Convocation à l'assemblée générale d'Oxygène 74

Le 05/11/2022

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association OXYGÈNE 74 qui se tiendra le :

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 à 18H00

Salle Marius Jolivet, 1^{er} étage, 13 route de Bossey, à Collonges-sous-Salève

Ordre du jour

- ◆ Accueil des participants (dès 17H45).
- ◆ Approbation du PV de l'assemblée générale du 22/10/2021 sur cette page : <https://www.randonneeoxygene74.com/a-propos-d-oxygene74/>
- ◆ Rapport d'activité (président, administrateurs, animateurs)
- ◆ Rapport financier et prévision budgétaire (trésorier)
- ◆ a) question sur le **coût du covoiturage**.
1) maintenir le prix [] 2) augmenter le prix [] 3) commentaires.....
- ◆ Recrutement de bénévoles (animation, administration, permanences).
b) **rejoindre notre équipe de bénévoles**. Oxygène 74 a un besoin urgent d'un certain nombre de compétences : pour l'animation, pour l'administratif, pour la trésorerie et pour le Web. Mais beaucoup d'adhérents reculent devant les responsabilités. Nous sommes prêts à épauler et former les bonnes volontés prêtes à intégrer notre équipe.
Si vous êtes intéressé, dans quelle catégorie ?
- ◆ Formation des animateurs.
- ◆ Questions diverses.
c) **participer à des rencontres** afin de proposer des sorties, et devenir acteur.
Si oui, quel jour et quelle heure dans la semaine ?

Pour que l'assemblée puisse voter valablement, nous devons atteindre le quorum de 30 % des 115 membres soit : 34 membres présents ou représentés. Nous comptons sur votre venue à cette assemblée, mais si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous vous prions d'adresser une procuration pour satisfaire le quorum.

Comptant sur votre présence et dans cette attente, nous vous adressons nos sentiments amicaux.

Georges FLEURY, Président

PROCURATION à l'AG du 18/11/2022 adresser au choix à un membre du CA

Georges FLEURY – rando-74@wanadoo.fr – 00336.82.03.55.42

Ali FARZAM - ali.farzam@bluewin.ch – 004179.644.85.52

Pierre VERNIER - vernier74pierre@gmail.com – 00336.32.59.23.54

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, veuillez bien signer une procuration à un adhérent présent à l'assemblée : M.....

Ou à M.....

Question a)

Question b)

Question c)

Votre Nom :

Votre prénom :

Tél :

e-mail :

n° Licence :

Adresse :

Date et Signature :

Veillez accuser réception de cette convocation en signalant si vous pouvez participer à cette assemblée :

- [] Je participerai à l'assemblée générale du 18/11/2022,
- [] Je ne participerai pas à l'assemblée générale.

Organisation du vote (articles 8, 9 et 10)

- Deux votes : d'abord les présents, puis les représentés.
- Article 8 : ...Un participant peut détenir trois procurations.
- Article 9 : Les votes ont lieu à main levée à la majorité relative des votes ou à bulletin secret si au moins une personne le demande (les abstentions ne sont pas comptabilisées).
- Article 10 : ...Toutefois, une question d'un adhérent peut être soumise au vote de l'AG si elle a préalablement fait l'objet d'une demande portée à la connaissance des autres adhérents.

Déroulement de la réunion

Certaines des questions doivent faire l'objet d'une décision au cours de la réunion. Notre rôle est de veiller à ce que le groupe aboutisse à cette décision. D'autres questions, par contre, feront l'objet d'une discussion, sans qu'une décision ne soit formellement requise ni souhaitable, par exemple une discussion sur un nouveau projet encore à l'étude. Il s'agit simplement pour le groupe d'échanger des informations ou de se faire une première idée de la question. Enfin, certaines questions ne méritent ni décision ni même débat ; il s'agit de simples informations sans commentaires. Ces informations doivent être échangées, sans inutiles pertes de temps.

Notre rôle est d'aider à faire la distinction entre ces trois niveaux de questions : (ce qui ressort de l'information ; ce qui ressort du débat ; ce qui ressort de la décision). Ne pas perdre du temps à débattre sur de simples informations, ou vouloir prendre une décision sur une question en débat dont les éléments ne sont pas encore mûrs, ou passer à côté de décisions à prendre. Merci.

Oxygène 74 (association loi 1901), c/o Mairie, 6, rue de la Poste 74160 Collonges Sous Salève (France)
Téléphone 0033 682 03 55 42. Courriel : rando-74@wanadoo.fr ;
Site Web : <https://www.randonneeoxygene74.com/>
Affiliée à la FFRP sous le n° 05175

